



Vigne

Edition Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [formulaire d'abonnement au BSV](#)

N°09
27/05/2026



Animateur filière

Magdalena GIRARD
Chambre
Interdépartementale
d'agriculture Charente-
Maritime Deux-Sèvres
magdalena.girard@cmds.chambagri.fr

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

La stratégie
écophyto 2030
Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Charentes
N°09 du 27/05/2026 »

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stade moyen (Ugni blanc) : 21 – 25% floraison

Mildiou

- Symptômes de rot gris observés au vignoble. Toujours pas de sortie massive
- Aucune contamination annoncée

Black rot

- Nouvelles taches localisées
- Risque de contaminations très faible

Oïdium

- Quelques symptômes isolés
- Risque de contaminations très faible

Tordeuses

- Nouvelles captures d'Eudémis

Flavescence dorée

- Premier traitement à partir du 8 juin

Le bulletin de cette semaine est réalisé à partir des premières données d'observations du réseau de parcelles, complétées par des données « tour de plaine ».

La qualité des données du BSV dépend, en grande partie, de la qualité et de la taille du réseau d'observations du vignoble Charentais. Participez, vous aussi, tout au long de la saison à l'amélioration du réseau d'observations du BSV en multipliant vos signalements (maladies, ravageurs, événements climatiques...) sur le site [Web Alerte Vigne](#).



Phénologie

Sur 41 parcelles d'Ugni blanc observées, le stade moyen calculé est de 21 (BBCH 62-63) : la floraison est en cours, 25% des fleurs sont ouvertes (les capuchons floraux sont détachés, les étamines et le pistil sont visibles, l'odeur particulière de la vigne en fleur est bien présente).

Chaque rameau possède en moyenne 13.5 feuilles étalées, avec 2.5 feuilles supplémentaires depuis la semaine dernière. Les rameaux non rognés mesurent en moyenne 105.8 cm, avec un allongement hebdomadaire de près de 30 cm.

La vigne est véritablement boostée par les températures estivales de ces derniers jours. Les rameaux ont poussé de manière spectaculaire (un tel allongement hebdomadaire a rarement été observé ces 15 dernières années). De nouvelles feuilles s'étalent et les entre-cœurs se développent.

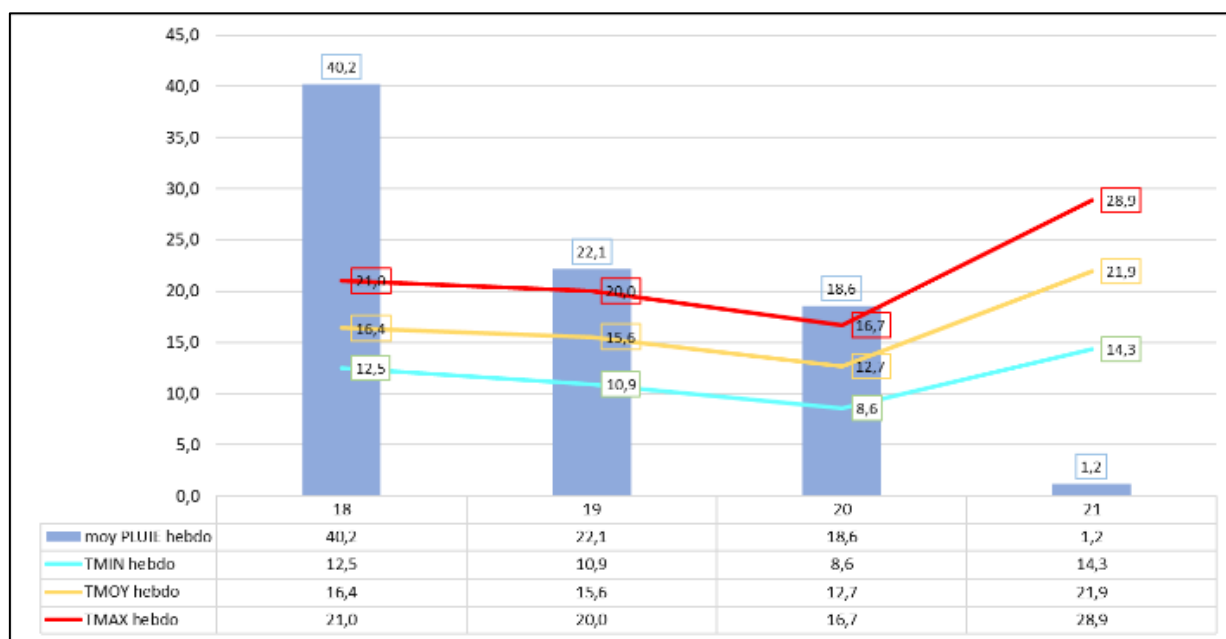
La floraison est accélérée par ces conditions climatiques qui pourraient favoriser la pollinisation et la fécondation, conditionnant ainsi la formation des baies. Toutefois, des températures trop hautes combinées avec d'autres facteurs (conditions culturales, porte-greffes, ...) pourraient avoir un impact délétère significatif dans certaines parcelles.



Stade 21 – floraison en cours

Climatologie

→ De la semaine passée



Températures

Les températures moyennes de la semaine passée augmentent fortement et atteignent 22.6°C.

Pluies

Au cours de la dernière semaine, la moyenne hebdomadaire des précipitations sur l'ensemble des vignobles est de 1.2 mm.

Prévisions météo

Du 27/05 au 02/06, la prévision météorologique la plus probable annonce un cumul de 0.9 mm de pluie. L'hypothèse la plus pessimiste annonce un cumul de 2.1 mm de pluie. Le cumul le plus important aura lieu le 02/06, avec des précipitations pouvant atteindre en moyenne sur le vignoble 0.6 mm à 1.3 mm. Dans la semaine, les températures maximales vont rester stables autour de 36°C puis diminuer de 36°C à 26°C en fin de semaine. Les minimales vont diminuer de 20°C à 13°C.



Maladies

→ Mildiou

Observations

La situation sanitaire demeure très satisfaisante.

Parmi les 48 témoins non traités observés cette semaine, 27 ne présentent aucun symptôme de mildiou. Sur les 21 TNT avec au moins une tache observée, 12 ont déclaré des symptômes pour la première fois cette semaine. En moyenne, la fréquence de ceps touchés reste faible, avec 2,2 % des ceps atteints. Les situations les plus marquées sont relevées à Givrezac (25 %), Saint-Brice (18 %) et Mortagne-sur-Gironde (14 %). Toutefois, malgré ces fréquences parfois élevées, le nombre de feuilles présentant des symptômes demeure globalement très limité à l'échelle des TNT. Du rot gris est aussi signalé dans les témoins de Claix et de St Même les Carrières.

Sur les 19 parcelles de référence suivies cette semaine, seules 5 présentent des symptômes de mildiou sur feuilles : Pouillac, Barbezieux, Coux, Roulet-Saint-Estèphe et Touzac. Quelques symptômes sur grappes ont également été observés à Pouillac, Aujac, Chardes, Rouillac et Jonzac.



Rot gris TNT Claix, Aujac, Pouillac, St Même les Carrières

(Crédits photos F. Joseph – Niort Agricole, R. Croizet - Aujac, L. Davidou – Phloème, M. Cerclé - IFV)

Prophylaxie :

Les premières taches sont dues à un effet « splashing » de la pluie sur le sol vers la végétation. Le travail du sol ou l'enherbement sont tous les deux des moyens pour limiter l'effet éclaboussures. L'épamprage permet d'éliminer la végétation basse, premiers relais des contaminations primaires de mildiou.



Modélisation (source IFV)

Sur la semaine passée

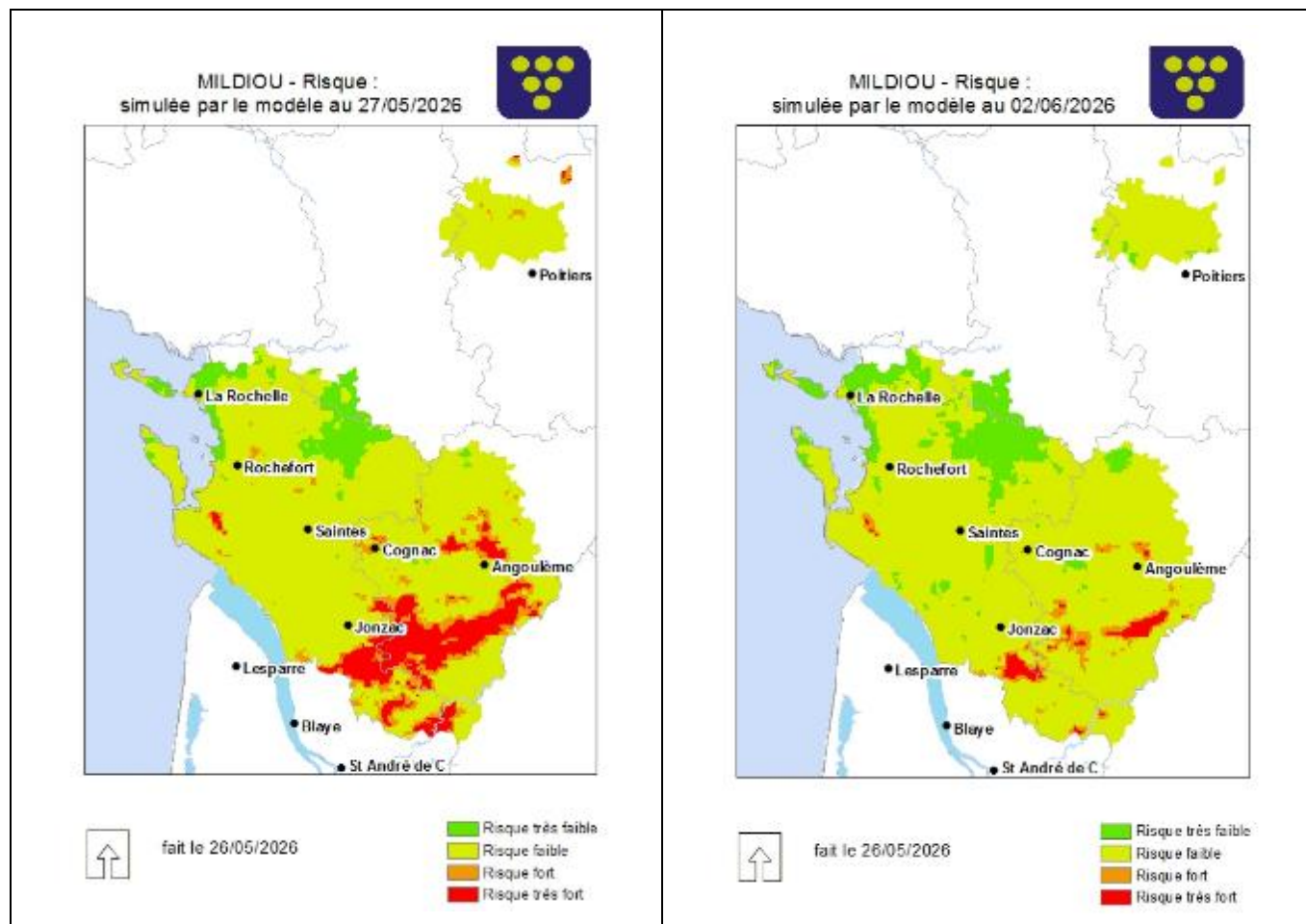
La semaine dernière, le risque potentiel a été faible dans le nord et l'ouest du vignoble tandis qu'il était fort à très fort dans le sud et l'est du vignoble (cf. cartographie).

Le modèle n'a calculé aucune contamination épidémique.

Dans les sept jours à venir

Au cours de la semaine, le risque va diminuer. Il sera globalement faible à l'exception de quelques zones délimitées dans le sud et l'est du vignoble où le risque sera fort voire très fort (cf. cartographie).

Selon l'hypothèse météorologique la plus probable et la plus pessimiste, aucune contamination n'est calculée par le modèle.



Evaluation du risque :
Niveau de risque en baisse.



Risque de contaminations très faible

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

→ Black rot

Observations

L'évolution du Black rot reste limitée cette semaine et généralement sous forme de taches isolées, observées à Bourg-Charente, Les Métairies, Asnières la Giraud, Burie, Varaize, Migron, Brizambourg, Mazeray, Jussac et Champagnac.





Symptômes de Black rot, Bourg Charente et Burie
(Crédits photos A. Firino Martell – Bourg Charente, S. Lucas – CIA1779)

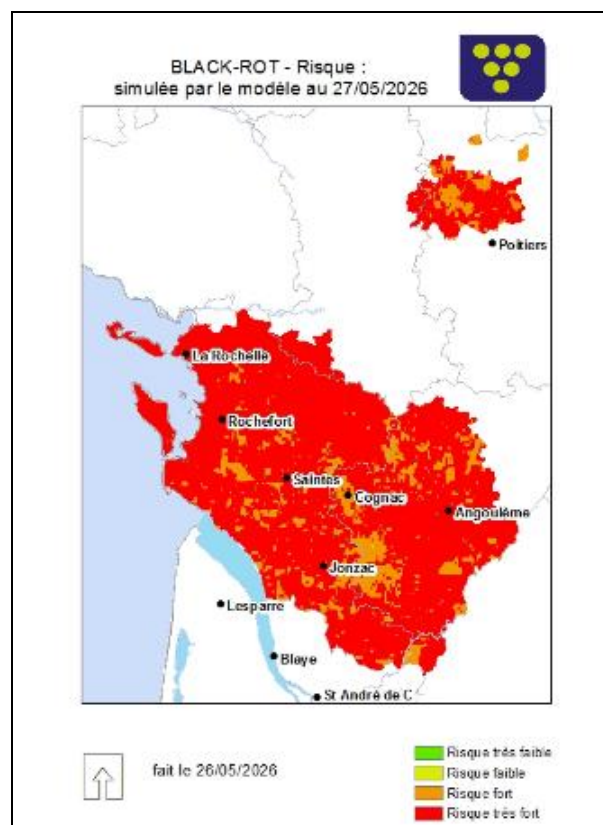
Modélisation

Sur la semaine passée

D'après le modèle, au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été très favorables à la maturation des périthèses. Cependant, le modèle n'a calculé aucune contamination épidémique.

Dans les sept jours à venir

Les conditions climatiques vont rester très favorables à la maturation des périthèses. Selon l'hypothèse météorologique la plus probable et la plus pessimiste, aucune contamination n'est calculée par le modèle.



Evaluation du risque :

Risque théorique en augmentation mais pas de contaminations prévues.



Risque de contaminations très faible

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives.

- Eliminez les baies momifiées (grappillons non récoltés, restés accrochés au palissage) lors de la taille ou du pliage.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).



→ Oïdium

Observations

Le vignoble reste peu impacté par la maladie.

Au niveau des témoins non traités, deux nouvelles tache d'oïdium a été observée cette semaine à Juillac et à St Preuil. Aucun autre symptôme n'a été signalé sur les autres TNT du réseau.

Aucun symptôme d'oïdium n'a été noté cette semaine au sein du réseau des parcelles de référence. Toutefois, hors réseau, quelques symptômes ont été signalés à Archiac, Ozillac et sur l'Ile de Ré.



Symptômes d'oïdium sur baie et sur feuille, Chardonnay Ile de Ré, sur sarment, Archiac

(Crédit photos J. Poulard – UNIRE, C. Bertrand – Ets Landreau)

Modélisation

Sur la semaine passée

Au cours de la semaine dernière, le risque potentiel a légèrement diminué cependant les conditions sont restées globalement favorables à l'oïdium (cf. cartographie).

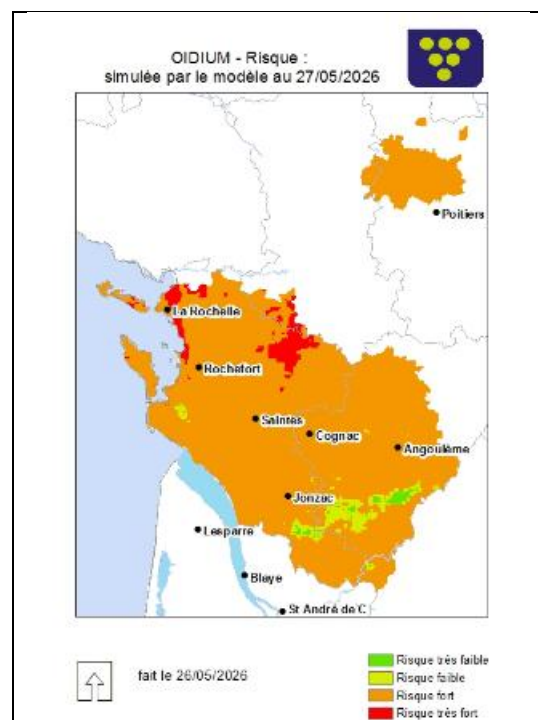
Le modèle a calculé des contaminations épidémiques très localisées, 6 % des points de modélisation ont connu une hausse de leur Fréquence Théorique d'Attaque (FTA). D'après le modèle, le nombre d'organes contaminés reste très faible (augmentation de la FTA inférieure à 1%)

Dans les sept jours à venir

Dans les jours à venir, le risque potentiel va légèrement augmenter, il sera fort à très fort. Les conditions seront favorables à l'oïdium.

Cependant, selon l'hypothèse météorologique la plus probable et la plus pessimiste, aucune contamination n'est calculée par le modèle.

Attention, le modèle ne tient pas compte de l'hygrométrie et de l'humectation.



Evaluation du risque :

Niveau de risque en légère hausse. Aucune contamination prévue.



Risque de contaminations très faible

📖 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur



→ Résultats de suivi de la sporée aérienne Charentes (source IFV)

Semaine 21 : 45 échantillons analysés sur 40 sites différents (taille réseau : 52 sites max)

Mildiou

Indicateur	S18 (2026)	S19 (2026)	S20 (2026)	S21 (2026)	S18-21 (2023)	S18-21 (2024)	S18-21 (2025)
Fréquence positive (%)	14.3	14.5	22.2	8.9	31.2	31.3	42.1
Moy. spores	2.4	1.4	1.9	0.7	332.2	637.9	23
Max spores	64	26	37	13	5719	20753	698
% 10–100 spores	5.4	5.5	5.6	2.2	3.6	4.4	27.9
% 100–1 000 spores	0	0	0	0	15.2	20.9	5.7
% 1 000–10 000 spores	0	0	0	0	12.5	15	0
% > 10 000 spores	0	0	0	0	0	0.5	0
Stade phéno moy (min–max)	17 (15–20)	17 (16–21)	22 (19–28)	—	14 (S18) – 18 (S21)	13 (S18) – 17 (S21)	13 (S18) – 17 (S21)
mff moy (min–max)	0 (0–0)	0.2 (0–4)	0.3 (0–4)	—	6.9 (S18) – 10.6 (S21)	3.5 (S18) – 8.6 (S21)	0 (S18) – 1.1 (S21)

- **Situation 2026** : 8.9% des échantillons positifs (en baisse de 13.3 pts vs S20) — 0.7 spores en moyenne, max : 13 spores (secteur Cognac)
- **Référence historique (S18-21)** : 2023 : 31.2% / 332.2 spores en moy. | 2024 : 31.3% / 637.9 spores en moy. | 2025 : 42.1% / 23 spores en moy.
- → **Conclusion** : *Activité aérienne globalement calme, en dessous des millésimes précédents.*

Oïdium

Indicateur	S18 (2026)	S19 (2026)	S20 (2026)	S21 (2026)	S18-21 (2023)	S18-21 (2024)	S18-21 (2025)
Fréquence positive (%)	5.4	7.3	11.1	6.7	0	1.9	10.7
Moy. spores	62.2	7.7	5.7	4.3	—	0.5	5.4
Max spores	3475	329	122	93	—	55	311
% 10–100 spores	0	5.5	5.6	6.7	0	1.5	7.1
% 100–1 000 spores	0	1.8	1.9	0	0	0	0.7
% 1 000–10 000 spores	1.8	0	0	0	0	0	0
% > 10 000 spores	0	0	0	0	0	0	0
Stade phéno moy (min–max)	17 (15–20)	17 (16–21)	22 (19–28)	—	14 (S18) – 18 (S21)	13 (S18) – 17 (S21)	13 (S18) – 17 (S21)
off moy (min–max)	0 (0–0)	0 (0–0)	0 (0–0)	—	—	0 (S18) – 0.1 (S21)	0 (S18) – 0.2 (S21)

- **Situation 2026** : 6.7% des échantillons positifs (en baisse de 4.4 pts vs S20) — 4.3 spores en moyenne, max : 93 spores (secteur Charentes_Cognac)
- **Référence historique (S18-21)** : 2023 : 0% / NaN spores en moy. | 2024 : 1.9% / 0.5 spores en moy. | 2025 : 10.7% / 5.4 spores en moy.
- → **Conclusion** : *Activité pré-épidémique globalement forte en 2026, en légère baisse cette dernière semaine. La situation se rapproche dorénavant de celle observée en 2025.*



Des produits de biocontrôle existent : Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)





BUTINE

Utilisation des produits phytosanitaires en période de floraison : l'abeille de BUTINE vous accompagne !



Culture cible
VIGNE
La vigne est en fleurs !



Problème sanitaire
MALADIES DE LA VIGNE



Pratique phytosanitaire
FONGICIDE

Réglementairement, la floraison commence à la première fleur ouverte et finit en début de nouaison. Pendant cette période d'environ 15 jours, la vigne est très sensible aux maladies, comme le mildiou, l'oïdium et le black rot. La protection de la vigne passe généralement par des applications de produits fongicides.

Le mot de l'abeille



Les abeilles sont aussi présentes dans les vignobles ! En période de floraison, elles peuvent récolter du pollen sur les fleurs de vigne pour diversifier leur alimentation. Les butineuses visitent également les fleurs dans l'inter-rang et en bordures. Respecter des horaires d'application où les abeilles sont moins présentes permet de limiter le risque de contact direct entre le produit fongicide et les pollinisateurs. Le choix de la spécialité fongicide permet aussi de réduire les risques. Sachez que lorsque les butineuses collectent du pollen ou du nectar contaminé par des dépôts d'un produit fongicide, des conséquences ont été démontrées pour la santé des colonies : problèmes de développement du couvain, de fécondité des faux-bourdons, etc.

RÉGLEMENTATION ABEILLE

⦿ Quand la vigne est en floraison, l'application doit être réalisée le soir dans le créneau horaire :



■ Plage horaire autorisant le traitement
■ Plage horaire interdisant le traitement

- ⦿ Hors période de floraison de la vigne, les horaires ne s'appliquent pas pour l'application des fongicides.
- ⦿ À savoir : l'ensemble des produits fait l'objet d'un nouvel examen de l'ANSES, afin de déterminer si leur utilisation est possible en période de floraison. Quatre cas de figure se présentent aujourd'hui :
 - le produit est déjà interdit en floraison, c'est stipulé dans son AMM.
 - l'AMM est récente et donc la possibilité d'emploi pendant la floraison est déjà précisée.
 - la firme a déposé une demande d'autorisation en floraison - la décision peut tomber à n'importe quel moment, vigilance requise, en attendant on considère que le produit est autorisé.
 - la firme n'a pas déposé de demande - le produit est automatiquement interdit en floraison.

Cette information n'est pas disponible sur le site e-phy ni sur tout autre site officiel, rapprochez-vous de votre conseiller.

- ⦿ À noter : les mélanges pyréthrinoides (insecticides) / triazoles (IDM fongicides) sont interdits pendant la floraison de la vigne ou des fleurs d'inter-rang. Dans ce cas, l'insecticide doit être appliqué en premier et le fongicide au minimum 24h plus tard.

AU-DELÀ DU RÉGLEMENTAIRE

- ⦿ Même si la réglementation n'impose pas le respect d'horaires hors floraison, les butineuses peuvent être exposées aux fongicides lorsqu'elles visitent les fleurs de l'inter-rang. Il vaut donc de préférence traiter le soir si les couverts sont fleuris.
- ⦿ Veiller à limiter la dérive des produits : en juin, les abeilles sont présentes en abondance sur les parcelles notamment sur les bosquets de châtaigniers en fleurs ou sur les fourrés de ronces !
- ⦿ Les molécules présentent un risque plus ou moins important pour les abeilles, qui peut être déterminé grâce à l'outil **Toxibeas** <https://toxibeas.org>.

Financé dans le cadre de la stratégie européenne



Avec le soutien financier de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine



Financé dans le cadre de la stratégie européenne



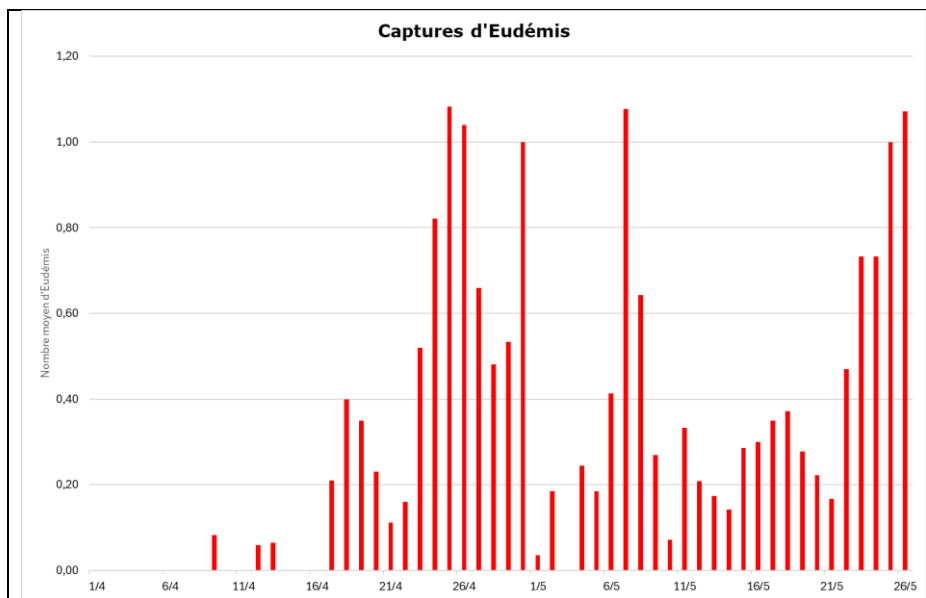
Ravageurs

→ Tordeuses

Observations

Après une diminution du vol d'Eudémis la semaine dernière, 72 nouvelles captures ont été enregistrées cette semaine. Le vol est important à Bougneau, puisque 37 papillons y ont été relevés. Des papillons ont également été capturés à Ars (6), Javrezac (8), Jurignac (16), Sigogne (1), Burie (1) et Échallat (3).

Concernant Cochylis, aucune capture n'a été faite cette semaine.



Informations importantes

Vous pouvez changer les capsules et les fonds cette semaine pour le suivi des captures de la deuxième génération d'Eudémis et de Cochylis.

Alerte observateur

Nous avons besoin de vous ! Le comptage de glomérules est obligatoire dans les protocoles des témoins non traités et des parcelles de référence. Lors de votre prochaine observation phéno/maladies sur 50 inflorescences veuillez effectuer un comptage de glomérules, ainsi que la semaine suivante.

A saisir sur Epicure, onglet « Ravageurs ».



Glomérules et larve d'Eudémis



Reconnaissance : Comment reconnaître les glomérules ?

Les chenilles de première génération ont généralement une faible incidence. Elles se nourrissent des boutons floraux qu'elles assemblent par des fils de soie en « glomérules ».



Seuil indicatif de risque

- 100 glomérules pour 100 grappes pour les vins de distillation
- 30 à 70 glomérules pour 100 grappes pour les autres vins

Le comptage du nombre de glomérules pour 50 grappes permet d'estimer le risque de développement des tordeuses en G2 : 5 à 30 = risque moyen, supérieur 30 = risque fort.

→ Flavescence dorée

Les dates de traitements obligatoires sur les zones concernées viennent d'être publiées.

<https://flavescencecharentes.com/2026/05/22/flavescence-doree-communes-concernees-par-au-moins-un-zonage-de-traitement-obligatoire/>

En viticulture conventionnelle :

Classement des communes	3 TRAITEMENTS (2+1)	2 TRAITEMENTS (1+1)
T 1 Larvicide	Du 8 au 15 juin	Du 8 au 22 juin
T 2 Larvicide	À la fin de la rémanence du produit soit environ 14 jours généralement, du 22 juin au 29 juin	PAS DE T2
T 3 Adulticide	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)	A prévoir pour fin juillet. (Attendre confirmation du SRAL dans le BSV Vigne)

En viticulture biologique :

Classement des communes	3 TRAITEMENTS (2+1)	2 TRAITEMENTS (1+1)
Nombre de traitement obligatoires	3 TRAITEMENTS (3+0)	3 TRAITEMENTS (3+0)
T 1 Larvicide	Du 8 au 15 juin	
T 2 Larvicide	8 à 10 jours après le 1 ^{er} traitement	
T 3 Larvicide	8 à 10 jours après le 2 ^{ème} traitement	

Le Mémo de l'Observateur

A faire :

- **Observations phénologie/croissance.** Veillez à protéger vos rameaux du rognage en les attachant le long d'un fil (voir protocole dans le fichier). En cas de casse lors du relevage ou de rognage, essayez de remplacer le rameau par un autre avec des mesures similaires.
- **Recherche des symptômes de mildiou/oïdium/black rot**
- **Changement de capsules de phéromones**
- **Comptage de glomérules**
- **Relevés des pièges sexuels**

Retrouvez le Guide de l'Observateur en [cliquant ici](#)



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Charentes sont les suivantes : les Chambres d'Agriculture de la Charente et de la Charente Maritime/Deux Sèvres, la Coopérative Agricole de la Région de Cognac, la Coopérative Agricole Terre Atlantique, le Groupe Coopératif Océalia, la Coopérative Agricole du canton de Matha, la Coopérative des Vignerons de l'Île de Ré, la Coopérative d'Orignolles, Rémy Martin, Martell, Hennessy, Domaines Boinaud, Courvoisier, Vitivista, le Groupe Isidore, les Ets Fortet-Dufaud, les Ets Soufflet Agriculture, les Ets Landreau et Fils, les Ets Piveteau, les Ets Niort Agricole, les Ets Etourneauud, les Ets Nau, la FDCETA, la FREDON Nouvelle Aquitaine, l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Station Viticole du BNIC et les Établissements d'enseignement agricole de Saintes, Jonzac et l'Oisellerie, Viticulteurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

